



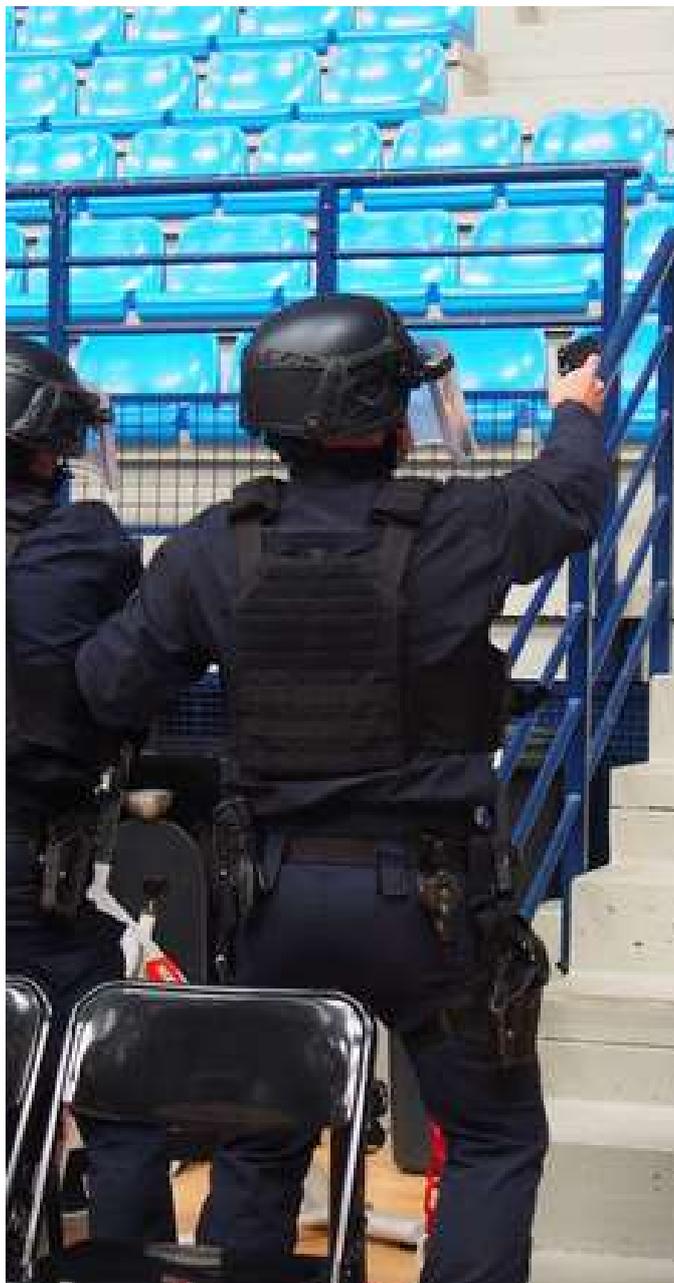
**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EN MAINE-ET-LOIRE : BILAN 2023 ET PERSPECTIVES

**DOSSIER DE PRESSE – Mardi 6 février 2023**

# SOMMAIRE

Précisions méthodologiques	...1
<b>01</b> État des lieux de la délinquance en Maine-et-Loire	...2
<b>02</b> Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)	...6
<b>03</b> Atteintes aux biens	...9
<b>04</b> Stupéfiants	...12
<b>05</b> Escroqueries et infractions économiques et financières	...15
<b>06</b> Rave-partys	...16
<b>07</b> Occupations illégales du domaine public	...17
<b>08</b> Lutte contre l'immigration irrégulière	...17
<b>09</b> Lutte contre la radicalisation	...18
<b>10</b> Prévention de la délinquance	...19
<b>11</b> Initiatives et partenariat des forces de sécurité intérieure	...21
<b>12</b> Action des douanes	...23
<b>13</b> Sécurité routière	...28

# PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les chiffres présentés sont ceux des faits qui ont été constatés sur le territoire du département, indépendamment de la force, police ou gendarmerie, les ayant enregistrés. Autrement dit, nous nous attachons ici au lieu de commission des infractions, et non au lieu de leur déclaration, ceci afin de rendre compte le plus fidèlement possible du phénomène de délinquance dans le département.



# 01.ÉTAT DES LIEUX DE LA DÉLINQUANCE EN MAINE-ET-LOIRE

En 2023, une hausse de la délinquance de 3,6 % de moindre ampleur qu'en 2022

34 045 faits de délinquance ont été constatés en Maine-et-Loire en 2023, soit 1 169 de plus qu'en 2022 (+3,6%). Cette évolution est moins forte que celle enregistrée en 2022 (+8,7%) par rapport à l'année 2021, année encore marquée par la crise sanitaire. En prenant l'année 2019 comme référence, la délinquance est en hausse de 8 % en 2023, contre 4,3 % en 2022.

L'évolution de la délinquance en 2023 en Maine-et-Loire est essentiellement portée par la hausse des atteintes volontaires à l'intégrité physique (+9,8 %), plus particulièrement les violences non crapuleuses (c'est-à-dire dont le but n'est pas le vol ou l'appropriation) qui augmentent de 19 %. Le nombre de victimes de violences intrafamiliales augmente dans une ampleur plus importante encore que le nombre de faits de violences non-crapuleuses (+42,6 %). L'année est aussi marquée par une hausse des constatations d'infractions à la législation sur les stupéfiants (+7,8 %), principalement les faits de trafic (+33,3%), tendance qui témoigne du fort investissement des forces de l'ordre sur cette priorité nationale.

Taux de faits par 1000 habitants

## Faits constatés par force et par zone

L'évolution du nombre de faits de délinquance générale est marquée par des disparités territoriales. En zone police, cet indicateur augmente de 1,7 %, avec une quasi-stabilité dans la circonscription d'Angers (+0,9 % dans les communes d'Angers, Avrillé, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélémy, Trélazé), une baisse de 5,3 % à Saumur et une hausse de 10,4 % à Cholet. En zone gendarmerie, la hausse du nombre total de faits constaté s'élève à 5,4 %.

Au-delà des statistiques, l'année 2023 a été marquée par des différences notables dans les activités des forces de police et de gendarmerie : quand la police a dû faire face à de nombreux faits de violences urbaines au premier semestre, la gendarmerie a vu son nombre de victimes de violences conjugales fortement augmenter (+110%).

	2019	2020	2021	2022	2023
État des lieux de la délinquance					
Nombre de faits constatés	31 527	28 441	30 252	32 876	34 045
Zone gendarmerie	14 478	14 252	15 609	16 549	17 437
Zone police	17 049	14 189	14 643	16 327	16 608
Dont Angers	12 125	10 119	10 367	11 693	11 796
Dont Cholet	2 955	2 462	2 568	2 686	2 965
Dont Saumur	1 969	1 608	1 708	1 947	1 844

## Nombre de personnes mises en cause



Définition : personne ayant été entendue par la police ou la gendarmerie et à l'encontre de laquelle sont réunis dans la procédure transmise au parquet des éléments graves attestant qu'elle a commis ou tenté de commettre un ou plusieurs délits ou crimes.

En 2023, le nombre de mis en cause a augmenté trois fois plus que la délinquance générale, avec une hausse de 10,6 %, signe de l'efficacité de l'action des forces de police et de gendarmerie. Cette tendance est valable dans l'ensemble du département, mais se révèle particulièrement marquée en zone gendarmerie (+13,8%) et en zone police, dans la circonscription de Cholet (+23,5%).

Deux tendances majeures sont observées :

- le nombre de mineurs augmente de 11,4 %, et fait un bond en zone gendarmerie (+19,8%) après plusieurs années de baisse d'environ 20 %, et en zone police à Cholet (+46,6%) ;
- le nombre de ressortissants étrangers mis en cause augmente de 9,3 %, en particulier en zone gendarmerie (+28,8 %), et en zone police sur les circonscriptions de Cholet (+24,8%) et Saumur (+37,9%).

La part des hommes parmi les personnes mises en cause progresse par rapport à 2021 : 80,7 % au lieu de 80 %. La proportion de mineurs et des ressortissants étrangers dans le nombre total de personnes mises en cause baisse.

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de mis en cause	10 229	9 687	10 418	9 916	11 119
Zone gendarmerie	5 252	5 114	5 782	5 374	6 113
Zone police	5 085	4 687	4 737	4 684	5 006
Dont Angers	3 599	3 426	3 412	3 342	3 479
Dont Cholet	765	646	763	667	824
Dont Saumur	721	615	562	674	703

## Nombre de gardes à vue



Définition : La garde à vue est une mesure privative de liberté prise à l'encontre d'une personne suspectée d'avoir commis une infraction pouvant être punie d'une peine d'emprisonnement.

Signe supplémentaire de l'efficacité de l'action des forces de l'ordre, le nombre de gardes à vue augmente davantage que celui des faits de délinquance, avec une progression de 14,4 %. L'augmentation est même de +42,5% par rapport à 2019. La hausse la plus marquée est constatée en zone gendarmerie, qui a conduit 22 % de gardes à vue de plus qu'en 2022, et 93,4 % de plus qu'en 2019.

Cette hausse du nombre de gardes à vue traduit une activité forte des services de police et de gendarmerie en lien avec l'autorité judiciaire, permettant une meilleure identification des auteurs de faits de délinquance.

En 2023, pour 100 faits constatés, 13 personnes étaient placées en garde à vue, contre 11,7 en 2022.

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de gardes à vue	3 097	3 130	3 569	3 857	4 413
Zone gendarmerie	1 188	1 451	1 764	1 882	2 297
Zone police	1 909	1 679	1 805	1 975	2 116
Dont Angers	1 394	1 257	1 351	1 426	1 547
Dont Cholet	305	273	274	329	351
Dont Saumur	210	149	180	220	218

## Taux d'élucidation



Définition : Le taux d'élucidation est le rapport entre le nombre de faits élucidés dans l'année par les services de police et de gendarmerie, (quelle que soit l'année de leur constatation) et celui des faits constatés la même année. Ce taux pourrait donc être supérieur à 100 %.

Après une baisse du taux d'élucidation en 2022 (37,8%), les forces de sécurité intérieure ont renoué avec le taux atteint en 2019, 40,4 %. En 2023, ce sont environ 1300 faits de délinquance de plus qu'en 2022 qui ont été élucidés. L'amélioration des résultats est particulièrement marquée en zone gendarmerie, avec une différence de 4 points entre les taux d'élucidation de 2022 et de 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'élucidation	38,6	41,5	39,9	37,5	38,5
Zone gendarmerie	44	44	42	37	41
Zone police	37,2	42,5	39,7	38,4	39,7
Dont Angers	35,7	42,3	38,9	35,4	37,9
Dont Cholet	37,8	39,9	41,9	37,9	37,5
Dont Saumur	45,7	48,5	41,0	57,4	54,8

## Personnes écrouées

En 2023, 371 personnes ont écrouées, soit une augmentation de 8,2% en rapport en 2022 (+28 personnes). 77% des personnes écrouées relèvent de la zone police et 23% de la zone gendarmerie, ratios sensiblement identiques à ceux observés en 2022.

## 02. ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) sont en hausse 9,4 % en 2023, mais suivent une tendance moins marquée qu'en 2022 (+13,8 % par rapport à 2021). Comme en 2022, ce sont les violences intra-familiales qui expliquent l'essentiel de l'évolution des AVIP. Les violences crapuleuses sont en baisse de plus de 19 %, après une hausse de 10 % en 2022.

### Violences intra-familiales, dont violences conjugales et violences sur mineurs

Le nombre de victimes de violences intra-familiales (VIF) était en hausse de 21 % en 2022. En 2023, cette tendance s'amplifie, avec 3741 victimes recensées, soit une hausse de 42,6 % par rapport à 2022. Le phénomène est beaucoup plus prégnant qu'au niveau national où le nombre de victimes augmente de 9 %.

Cette année, près des deux-tiers des victimes se sont signalées auprès de la gendarmerie. C'est aussi en zone gendarmerie que l'augmentation du nombre de victime est la plus forte (63 %, contre 15 % en zone police).



Au sein des VIF, les violences conjugales sont celles qui connaissent la plus forte augmentation (+74%). 2605 victimes sont dénombrées. 70 % des victimes de VIF sont des victimes de violences conjugales.

1067 victimes mineures sont identifiées en 2023, un phénomène en hausse de 15 %.

Ces évolutions sont pour partie le fruit d'un travail profond engagé sur ce fléau et d'une amélioration de la prise en charge des victimes de violence, permettant de libérer la parole. La présence d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie et le travail des associations permettent de mettre davantage en confiance les victimes et de leur apporter un accompagnement personnalisé les aidant parfois à se signaler, quand il est encore difficile pour certaines d'envisager porter plainte.

L'État finance des actions de prévention en direction des personnes vulnérables, en vue d'améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales, l'aide aux victimes, notamment par le fonds interministériel de prévention de la délinquance. En 2023, cinq associations ont bénéficié de subventions : France Victimes pour 57 000 €, le CIDFF pour 13 000 €, le Mouvement du Nid pour 10 000 €, Solidarité Femmes pour 7 000 € et la Maison des Adolescents pour 11 000 €. L'État et le Conseil départemental cofinancent à part égales deux postes d'intervenantes sociales en commissariat et en gendarmerie.

	2019	2020	2021	2022	2023
AVIP - <u>nombre de faits</u>	5 199	5 426	5 741	6 534	7 146
Zone gendarmerie	2 198	2 491	2 785	3 184	3 486
Zone police	3 001	2 935	2 956	3 350	3 660
VIF - <u>nombre de victimes</u>	1 759	2 014	2 168	2 624	3 741
Zone gendarmerie	980	1 172	1 290	1 517	2 469
Zone police	779	842	878	1 107	1 272
Dont Angers	538	543	576	749	881
Dont Cholet	143	198	188	220	219
Dont Saumur	98	101	114	138	172

## Agressions sexuelles

Les agressions sexuelles, stables entre 2021 et 2022, augmentent de 15 % en 2023, avec un total de 1172 faits. La tendance est plus marquée en zone police qu'en zone gendarmerie.

	2019	2020	2021	2022	2023
Agressions sexuelles - faits constatés	760	770	1 007	1 017	1 172
Zone gendarmerie	404	433	543	594	654
Zone police	356	337	464	423	518
Dont Angers	233	216	329	296	360
Dont Cholet	83	83	92	80	109
Dont Saumur	40	38	43	47	49

## Autres agressions (avec vol/sans vol)

Si les autres types d'agressions sont également en augmentation (+7,3 %), cette hausse est moins forte qu'en 2022.

Les violences crapuleuses enregistrent une baisse de près de 20 %, avec 57 faits de moins qu'en 2022. Le nombre violences crapuleuses a été quasiment divisé par deux depuis 2019 dans le département.

	2019	2020	2021	2022	2023
Autres agressions - faits constatés	3 500	3 595	3 540	4 325	4 641
Zone gendarmerie	1 425	1 591	1 636	2 042	2 266
Zone police	2 075	2 004	1 904	2 283	2 375
Dont Angers	1 487	1 386	1 339	1 599	1 648
Dont Cholet	371	391	358	442	427
Dont Saumur	217	227	207	242	300

## Homicides



Le département du Maine-et-Loire accuse un homicide de plus qu'en 2022 (10 faits).

	2019	2020	2021	2022	2023
Homicides + faits constatés	6	5	6	9	10
Zone gendarmerie	2	0	3	3	5
Zone police	4	5	3	6	5
Dont Angers	3	2	1	3	3
Dont Cholet	0	2	1	2	0
Dont Saumur	1	1	1	1	2

## Prostitution

Quatre faits de prostitution ont été relevés en 2023, dont trois en zone gendarmerie et un en zone police, sur Angers. Pour cette dernière affaire, les investigations visant le proxénète se poursuivent.



# 03. ATTEINTES AUX BIENS

Les atteintes aux biens restent stables en 2023 dans le département. L'année 2023 a été marquée par une forte augmentation des cambriolages et par les violences urbaines, en marge des manifestations contre la réforme des retraites et lors des émeutes de la fin du mois de juin 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023
Atteintes aux biens	18 243	14 708	15 419	17 116	17 157
Zone gendarmerie	8 262	7 208	7 729	8 549	8 750
Zone police	9 981	7 500	7 690	8 567	8 407

## Cambriolages

De nombreux cambriolages ont été recensés cette année, que ce soit de résidences principales ou de locaux commerciaux, d'entreprises de fabrication ou d'exploitations agricoles. Ainsi, les vols avec effractions ont augmenté de 11,5 % en 2023, principalement en zone gendarmerie (+14,5%) et dans la circonscription de Cholet (+20,5%).



+ 11,5 %

Des interpellations conduites au 2ème semestre 2023 par la gendarmerie ont significativement réduit le nombre de faits perpétrés.

Les forces de gendarmerie ont également été très mobilisées par les vols d'équipements électroniques embarqués sur les engins agricoles. Des représentants du monde agricole ont été reçus par le Préfet et les forces de l'ordre afin d'échanger sur cette situation.

	2019	2020	2021	2022	2023
Vols effractions - faits constatés	3 399	2 987	2 995	3 322	3 703
Zone gendarmerie	2 004	1 879	1 933	2 202	2 521
Zone police	1 395	1 108	1 062	1 120	1 182
Dont Angers	1 048	840	730	758	809
Dont Cholet	236	188	203	239	288
Dont Saumur	111	80	129	123	85

## Vol de véhicules



Les vols liés aux véhicules sont en **baisse de 7,8 %** en 2023, en particulier en zone police (- 13,2%).

	2019	2020	2021	2022	2023
Vols liés aux véhicules - faits constatés	4 562	3 756	4 322	4 928	4 544
Zone gendarmerie	2 266	1 979	2 292	2 597	2 521
Zone police	2 296	1 777	2 030	2 331	2 023
Dont Angers	1 700	1 332	1 446	1 742	1 447
Dont Cholet	337	304	356	407	409
Dont Saumur	259	141	228	182	167

## Recel

Les faits constatés de recel, après avoir fortement augmenté en 2020, sont stables depuis 2021.

	2019	2020	2021	2022	2023
Recel - faits constatés	329	515	239	222	218
Zone gendarmerie	142	363	98	76	81
Zone police	187	152	141	146	137
Dont Angers	144	127	124	112	111
Dont Cholet	27	7	12	15	16
Dont Saumur	16	18	5	19	10

## Violences urbaines

En 2023, le Maine-et-Loire a connu **plusieurs épisodes** de violences urbaines, en marge des manifestations contre la réforme des retraites, puis à la fin du mois de juin, en écho au décès d'un jeune homme à Nanterre dans le cadre d'un contrôle de police. En zone police, les incendies de véhicules et de poubelles sont en hausse(+7%). Toutefois, à l'échelle départementale, le nombre de faits de violences urbaines est en baisse de 3,3 %.

	2019	2020	2021	2022	2023
Violences urbaines - faits constatés	759	855	970	872	843
Zone gendarmerie	398	468	577	596	540
Zone police	361	387	393	276	303
Dont Angers	279	288	301	206	245
Dont Cholet	59	80	67	61	35
Dont Saumur	23	19	25	9	23



# 04. STUPÉFIANTS

En 2023, les forces de police et de gendarmerie ont poursuivi et intensifié leur action contre les faits liés aux trafics de stupéfiants.

Les infractions à la législation sur les stupéfiants relevées par l'activité des services sont ainsi en hausse de 7,8 % en 2023. Plus de 1500 faits ont été constatés. L'évolution est particulièrement marquée en zone gendarmerie (9,9 %).

Les différentes infractions relevées par les forces de sécurité intérieure ont permis de confirmer que toutes les drogues circulent sur le département (cannabis, cocaïne, héroïne et drogues de synthèse).

Le partage de renseignements entre services compétentes (police, gendarmerie, douanes) au sein de la cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS) permet de lutter plus efficacement contre les trafics. L'ensemble des services concernés par la lutte contre les stupéfiants ont intensifiés leurs actions tout au long de l'année 2023, en bonne coordination.

En 2023, plusieurs points de deal ont été démantelés, dont celui situé boulevard Alloneau, dans le quartier de Monplaisir à Angers.

Plusieurs tentatives d'homicide liées à des trafics, en 2023, renforcent la détermination des services de l'État à lutter contre ces fléaux.

Les opérations que la police a commencé à mener avec la CRS82, à la fin de l'année 2023, dans les quartiers d'Angers et de Cholet, visent à déstabiliser les trafics.



	2019	2020	2021	2022	2023
IRAS - stupéfiants	1 443	1 242	1 527	1 431	1 543
Zone gendarmerie	484	479	792	679	746
Zone police	959	763	735	752	797

## Détention/usage



Après une baisse en 2022, l'activité des forces de police et de gendarmerie a permis de relever un plus grand nombre de faits de détention et d'usage de stupéfiants (+10,6%). La progression de l'activité de la gendarmerie est notamment liée aux contrôles systématiques en sortie des free partys.

	2019	2020	2021	2022	2023
Usage - faits constatés	1 149	979	1 251	1 102	1 219
Zone gendarmerie	408	407	694	578	685
Zone police	741	572	557	524	534
Dont Angers	503	365	320	339	347
Dont Cholet	122	132	132	83	84
Dont Saumur	116	75	105	101	100

## Trafics

L'activité relative au trafic de stupéfiants a bien progressé en 2023, avec une hausse de 33,3 % des faits constatés. La hausse est également plus importante en zone gendarmerie, avec +55,6 % de faits de trafics relevés. Malgré tout, l'activité a également été soutenue en zone police, principalement à Angers et à Saumur.

	2019	2020	2021	2022	2023
Trafic - faits constatés	12	14	28	30	40
Zone gendarmerie	1	8	7	9	14
Zone police	11	6	21	21	26
Dont Angers	10	4	18	17	19
Dont Cholet	0	2	3	2	1
Dont Saumur	1	0	0	2	6

## Revente

Les faits constatés de revente de stupéfiants sont en légère baisse en 2023 (-3,5%). A noter le contraste important entre les zones : quand la zone gendarmerie constate une baisse de 50 %, l'activité relevée en zone police a augmenté de 16,9 %.

	2019	2020	2021	2022	2023
Revente - faits constatés	265	236	235	289	279
Zone gendarmerie	69	56	83	88	44
Zone police	196	180	152	201	235
Dont Angers	79	42	94	134	118
Dont Cholet	27	49	7	1	14
Dont Saumur	90	89	51	66	103

## Points de deal démantelés

En 2023, 7 points de deal ont été démantelés dans le département, dont 5 en zone gendarmerie et 2 en zone police, dont celui situé boulevard Alloneau à Angers, dans le quartier de Monplaisir, qui a conduit à l'incarcération de 17 individus.

# 05. ESCROQUERIES ET INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES



La délinquance relevée en 2023 en matière d'escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF) est en baisse de 3 %, avec 4 485 faits relevés en 2023, contre 4 622 en 2022.

	2019	2020	2021	2022	2023
EIEF - faits constatés	3 897	3 916	4 467	4 922	4 485
Zone gendarmerie	1 975	2 155	2 515	2 371	2 417
Zone police	1 922	1 761	1 952	2 251	2 068

Malgré cette baisse globale des EIEF, les escroqueries ont pris de l'ampleur en 2023, plus particulièrement en zone police.

	2019	2020	2021	2022	2023
Escroqueries - faits constatés	2 216	2 450	3 039	2 859	2 950
Zone gendarmerie	1 313	1 554	1 900	1 794	1 795
Zone police	903	896	1 139	1 065	1 155
Dont Angers	597	627	767	698	746
Dont Cholet	221	164	236	227	301
Dont Saumur	85	105	136	140	108

Les abus de confiance, davantage constatés en zone gendarmerie, ont augmenté de 4% en 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023
Abus de confiance - faits constatés	1439	1732	2026	2126	2 058
Zone gendarmerie	1313	1554	1900	1794	1 866
Zone police	126	178	126	332	192
Dont Angers	80	112	77	136	132
Dont Cholet	28	49	33	37	39
Dont Saumur	18	17	16	159	21

## 06.RAVE PARTYS



Qu'est-ce qu'une « rave party » ? Il s'agit d'un rassemblement festif à caractère musical, organisé dans des espaces non aménagés à cette fin. Surtout concentrés autour de la musique électronique, ils regroupent souvent plusieurs centaines à plusieurs milliers de participants et sont connus pour être l'occasion de consommation d'alcool et de produits stupéfiants.

Pour être légale, toute rave party rassemblant plus de 500 participants doit faire l'objet d'une déclaration auprès du préfet de département, au plus tard un mois avant la date prévue de l'évènement. Si l'organisateur d'un tel événement ne satisfait pas aux conditions de sécurité, l'évènement peut être interdit par le préfet sur le fondement du code de la sécurité intérieure.

En 2023, un évènement de musique amplifiée a été déclaré auprès du préfet dans les conditions décrites ci-avant. D'importants engagements en matière de sécurité ont été demandés à l'organisateur, qui les a satisfaits. Ce multison, qui a rassemblé 13 000 à Tigné, en septembre 2023, a nécessité une forte mobilisation des services de l'Etat - préfecture, forces de gendarmerie, des services de secours et de la commune de Lys-Haut-Layon. Les contrôles de la circulation (alcoolémie et stupéfiants) ont été systématiques à la sortie de cet événement.



Free Party © Gendarmerie de Maine-et-Loire

En 2023, 18 rave partys illégales se sont tenues en zone gendarmerie et une en zone police, à Cholet, soit savoir sensiblement le même chiffre qu'en 2022. Ces rave-partys rassemblent en moyenne 200 participants. Ces événements illicites présentent des risques importants pour les participants et mobilisent fortement les forces de l'ordre, qui verbalisent les stationnements illicites et la détention de stupéfiants, réalisent des contrôles systématiques d'alcoolémie et de stupéfiants en sortie, et parviennent généralement à identifier les organisateurs.



Grâce au travail des services de renseignement, le préfet a pu être alerté d'évènements prévus en Maine-et-Loire, et a ainsi interdit huit rassemblements en 2023.

## 07. OCCUPATIONS ILLÉGALES DU DOMAINE PUBLIC

En 2023, 242 occupations illégales du domaine public ont été relevées par les forces de sécurité intérieure.

Pour la communauté des gens du voyage, le préfet a pu être saisi de 125 demandes de mise en demeure suite à occupation illicite, ce qui représente une baisse de 42,9 % par rapport à 2022. A noter la révision prochaine du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, qui prescrira la création de nouvelles modalités d'accueil dans les territoires qui le nécessitent.

A la fin de l'année 2023, 8 campements illicites de populations Roms sont recensés dans l'agglomération d'Angers Loire métropole. L'État et la collectivité sont engagés dans une démarche de résorption de ces bidonvilles, pour offrir de meilleures conditions de vie à leurs occupants qui travaillent légalement dans les exploitations agricoles du département. Les forces de police nationale sont très vigilantes aux troubles à l'ordre public que peuvent causer certains occupants, en lien avec les polices municipales. Ce travail va porter ses premiers fruits en février 2024, avec l'ouverture d'un premier site temporaire d'insertion, destiné à accueillir des familles sélectionnées au regard notamment de leur projet de vie et leur capacité d'insertion.

## 08. LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Le nombre d'étrangers en situation irrégulière révélés par les contrôles des forces de l'ordre a augmenté dans l'ensemble du département, avec une hausse de 23,9 % (+94 personnes). Cette tendance est plus marquée en zone gendarmerie (+34,9%). La lutte contre l'immigration irrégulière est l'une des priorités des services de police, ainsi 264 étrangers en situation irrégulière ont fait l'objet d'une procédure administrative en 2023, essentiellement par la circonscription d'Angers (soit +15,7%). Le phénomène des mineurs étrangers non accompagnés demeure une problématique locale.



**896 OQTF**

S'agissant de l'activité administrative en matière de lutte contre l'immigration irrégulière, 896 obligations de quitter le territoire français ont été délivrées par le préfet en 2023, dont 244 ont fait l'objet d'un éloignement effectif.

457 étrangers en situation irrégulière auteurs de troubles à l'ordre public se sont vus assignés à résidence par le préfet, dans l'attente de leur éloignement, et 37 ont été placés en rétention en 2023.

## 09. LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

A la suite de l'attentat perpétré à Arras contre l'enseignant Dominique Bernard le 13 octobre 2023, la Première ministre a élevé le plan VIGIPIRATE à son niveau maximal "Urgence attentat". En lien avec les responsables de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, avec les responsables des cultes, le préfet a mis en place des mesures particulières de protection des établissements scolaires et des lieux de cultes. Par leur présence visible et rassurante dans l'espace public, les militaires de l'Opération Sentinelle contribuent, aux côtés des forces de sécurité intérieure, à la dissuasion d'actes terroristes en Maine-et-Loire.

Le suivi des individus radicalisés, déjà très resserré en Maine-et-Loire, a été accentué.

L'État participe chaque année au financement d'actions de prévention de la radicalisation. En 2023, ce sont 10 000€ qui ont été versés à la Maison des adolescents afin de conduire une action de prévention auprès des jeunes.



# 10. PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

## Prévention des menaces et atteintes aux élus

Face à la hausse des menaces et violences dont les élus peuvent être victimes à l'échelle nationale, le Gouvernement a élaboré un "pack pour la sécurité des élus", comprenant des mesures très concrètes à destinations des élus. Celles-ci leur ont été présentées par le Préfet, les Procureurs de la République d'Angers et de Saumur, les sous-préfets et les forces de police et de gendarmerie au cours de quatre réunions, à Angers, Cholet, Saumur et Segré, à la fin du mois d'août 2023.



## Vidéoprotection

Le développement de la vidéoprotection sur le territoire est un outil majeur dans l'amélioration de la tranquillité publique ainsi que du taux d'élucidation des faits de délinquance des forces de sécurité intérieure.



38 communes sont actuellement dotées de 779 caméras.

En 2023, 14 communes et 1 établissement public de santé ont été accompagnés par l'État pour accroître ou améliorer leur infrastructure de vidéo-protection :

- 112 caméras financées au titre de la DETR (sept communes, pour un montant de 274 581€)
- 101 caméras financées au titre du FIPD (sept communes et un établissement de santé, pour un montant de 106 507€)

## Actions de prévention cofinancées par l'État

Dans le cadre de la prévention de la délinquance, l'État a financé des actions en faveur des jeunes : 41 projets ont été soutenus portés par 24 opérateurs.

- 19 associations pour 102 214 €,
- 3 collectivités territoriales pour 20 289 €
- 2 collèges pour 6 000 €.

Plusieurs exemples d'actions:

➤ «Stop au harcèlement 2023» Projet porté par la communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire



- La classe relais portée par le collège Joachim du Bellay à Cholet. Il s'agit d'un dispositif de prévention du décrochage scolaire, de lutte contre la délinquance et de la marginalisation des jeunes de 12 à 16 ans.
- « Demain tous citoyens » mis en place par la commune de Baugé-en-Anjou. Les actions sensibilisent un public entre 6 et 12 ans aux thématiques liées à la citoyenneté. Il est proposé aux familles (parents et enfants) et aux professionnels de trouver des alternatives aux écrans pour préserver la santé par le biais d'activités sportives et créatives. Le projet a pour but d'éduquer les enfants et leurs parents sur les risques liés aux réseaux sociaux et sur le droit à l'image et de renforcer les relations enfant/police et enfant/gendarmerie avant que leurs représentations risquent de devenir négatives.
- « Interventions de prévention et d'information au sein des établissements scolaires ». Une psychologue et une juriste de l'association France Victimes et un représentant des forces de l'ordre interviennent dans des classes de collège pour aborder les sujets des violences sexuelles extra et intrafamiliales et du consentement.
- « Raid proxi'aventure Monplaisir » action de la ville d'Angers. Le Raid Aventure est un outil de rapprochement entre les forces de l'ordre et les jeunes des quartiers prioritaires. Il est proposé des ateliers sportifs (foot, rugby, boxe, escalade, lutte), atelier de découverte des gestes techniques professionnels afin de faciliter la compréhension des usages, des parcours d'obstacles en tenue d'intervention de maintien de l'ordre et des temps d'échanges entre jeunes et policiers.



## Sécurisation des sites sensibles

L'association culturelle et culturelle israélite a reçu une subvention de 13 293 € pour la sécurisation de la synagogue. Le montant total des travaux s'élevait à 16 616 € (soit une subvention à hauteur de 80 %).

# 11. INITIATIVES ET PARTENARIAT DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

## Police

Au-delà de l'activité relative à la délinquance générale réalisée par les services de police, il convient de souligner :

- La forte mobilisation des policiers à l'occasion des manifestations contre la réforme des retraites émaillées de violences et dégradations, mais aussi lors des violences urbaines du début de l'été.
- La forte activité des services de police dans l'encadrement d'événements et manifestations (matches de football, voyages officiels, manifestations de voie publique...).
- L'investissement dans la sécurité du quotidien et le partenariat institutionnel (éducation nationale, municipalités, bailleurs sociaux, hôpitaux, maison d'arrêt, transporteur urbain...). Les effectifs, notamment dans les bureaux de police et sur les circonscriptions, ont énormément travaillé sur la résolution de problèmes au sein des groupes de partenariat opérationnel (GPO).
- Les diverses actions de prévention en matière de sécurité routière, de lutte contre les violences faites aux femmes notamment.
- Un travail particulier sur le rapport police-population, avec par exemple l'investissement dans l'action des délégués cohésion police-population, l'appui d'un poste de psychologue pour le soutien aux victimes au sein du commissariat d'Angers, ou l'action « changer les regards » au profit des jeunes des quartiers de la Roseraie et de Monplaisir.
- La collaboration avec les partenaires, dont les villes, dans le domaine de la sécurisation de sites au travers de l'action renforcée des référents sûreté (développement de la vidéo-protection urbaine, études sur les futurs aménagements urbains ou de sites industriels ou commerciaux).



## Zone gendarmerie

Quelques affaires marquantes ont été conduites par la gendarmerie en 2023 :

- En mars, la saisie de 35 kg de résine de cannabis au péage Corzé.
- Le 2 juillet, la manifestation des soulèvement de l'Anjou pour protester contre l'extension de la zone Océane à Verrières-en-Anjou. 600 manifestants, 95 gendarmes mobilisés.
- Les 2, 3 et 4 juillet, les recherches, dans le Nord de l'agglomération d'Angers, d'un malfaiteur soupçonné d'un double homicide ; 90 gendarmes en journée, 50 la nuit.
- 1, 2, 3 septembre Multison à Tigné.
- En novembre, 1,7 kg de résine de cannabis, 24300 € en numéraire, 29000 € en compte bancaire et un véhicule d'une valeur de 15000 €.



# 12. ACTION DES DOUANES

## Les missions de la brigade de surveillance intérieure des douanes d'Angers

La brigade de surveillance d'Angers est engagée dans la lutte contre l'immigration irrégulière et a en charge la tenue du PPF aérien d'Angers-Marcé. Elle s'investit également dans la lutte contre le trafic d'armes et de contrefaçons. Elle collecte du renseignement en matière d'anti-terrorisme à destination de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières. Elle obtient des résultats remarquables en matière de stupéfiants, avec le soutien d'une équipe cynophile, et en matière de tabac avec notamment sa participation à l'opération nationale Colbert prévoyant des actions interministérielles de contrôle pilotées par la douane, pour lutter contre le trafic de tabac.



OPÉRATION COLBERT du 31 mai au 6 juin 2023



Résultats de l'opération nationale de lutte contre les trafics illicites de tabac menée par la Douane avec l'appui de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale, de la Préfecture de Police de Paris, et des polices municipales, des parquets et des comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF).



**5 172**  
agents mobilisés

**6 980**  
contrôles effectués  
(tous axes confondus)



**1 163**  
constatations



**8,886t**  
de tabac/  
cigarettes saisies



**43**  
fermetures  
administratives  
demandées



**58**  
personnes interpellés  
(gardes à vue/  
retenues douanières)

### AXE 1

#### Ventes à la sauvette

- 62 points de contrôle identifiés
- 525 contrôles réalisés
- 155 constatations dont 111 douane
- 167kg de tabac/cigarettes saisis

### AXE 2

#### Contrôles de commerces (CODAF)

- 400 cibles d'intérêt (commerces)
- 442 contrôles réalisés
- 397 constatations dont 165 douane
- 660kg de tabac/cigarettes saisis
- 43 demandes de fermetures administratives

### AXE 3

#### Contrôles routiers

- 4 580 contrôles réalisés
- 365 constatations dont 98 douane
- 6 608kg de tabac/cigarettes saisis

### AXE 4

#### Contrôles filtrant en frontière

- 15 points frontaliers/ 7 frontières terrestres (dont LUX, SUI, ITA, ESP)
- 720 contrôles réalisés
- 15 constatations dont 7 douane
- 218kg de tabac/cigarettes saisis

### AXE 5

#### Contrôles aéroportuaires (douane)

- 11 aéroports métropolitains impliqués (dont Roissy CDG, Orly, Beauvais, Lyon, Marseille)
- 712 vols contrôlés
- 231 constatations
- 663kg de tabac/cigarettes saisis

## Les affaires marquantes

➤ Le 22/09/2023, dans le cadre d'un contrôle en collaboration avec l'EDSR 49, les agents de la BSI d'Angers sélectionne à Seiches-sur-Loir (49) sur la RD323, un fourgon blanc FIAT Ducato avec à son bord une seule personne qui déclare au service se déplacer dans le cadre de son activité de brocanteur sur la région angevine.



©Crédit Douane

Le 22/09/2023, dans le cadre d'un contrôle en collaboration avec l'EDSR 49, les agents de la BSI d'Angers sélectionne à Seiches-sur-Loir (49) sur la RD323, un fourgon blanc FIAT Ducato avec à son bord une seule personne qui déclare au service se déplacer dans le cadre de son activité de brocanteur sur la région angevine.

La fouille du fourgon permet de constater entre autre la présence de deux armes de catégorie D, une cinquantaine de statuette en matière blanche s'apparentant à l'ivoire. Comme prévu à l'article 67 quinquies A CDN, le service à recours à l'expertise du responsable du muséum des Sciences Naturelles d'Angers, afin de confirmer la présence ou non d'objets en ivoire. 35 statuette s'avéreront être de l'ivoire, dont la détention est prohibée en application de la convention de Washington. Elles sont saisies tout comme les armes de catégorie D. Le brocanteur a bénéficié d'une transaction douanière.



©Crédit Douane



©Crédit Douane

➤ Le 26/09/2023, une équipe mobile surveille l'A11 en amont du péage de Corze. Lors d'un passage sur l'aire de la Chapelle-Saint-Laud (49), le service constate la présence d'une PEUGEOT 308 occupée par deux personnes.

La fouille du véhicule permet de découvrir, sous le siège passager avant, 838 grammes de résine de cannabis et 157 grammes de cocaïne.

Les individus placés en retenue douanière ont été remis avec la marchandise de fraude au service de la SIPJ d'Angers sur instruction du Parquet d'Angers.

Jugées en comparution immédiate, les deux personnes ont été condamnées aux peines suivantes :

- 12 mois d'emprisonnement dont 6 assortis d'un sursis simple (détention à domicile sous bracelet)
- 15 mois d'emprisonnement dont 7 assortis d'un sursis probatoire (détention à domicile sous bracelet)
- condamnation solidaire au paiement de l'amende douanière de 17 066€

➤ Le 27/09/2023, le service contrôle, au péage secondaire de Seiches-sur-Loir, une Citroën C3 de location avec un homme à bord. L'individu, originaire de Guyane, indique se rendre à Angers. Le service procède au contrôle approfondi du véhicule avec l'aide de l'EMCAS (équipe maître-chien). Le chien de service JINGLE marque nettement au niveau du dossier du siège passager avant.

Dans la garniture du siège, sont découverts 1997 grammes de cocaïne conditionnés en ovules.

L'individu placé en retenue douanière a été remis avec la marchandise de fraude au service de la DTPJ d'Angers sur instruction du Parquet d'Angers. Il a été jugé en comparution immédiate et condamné à 30 mois d'emprisonnement ferme avec un maintien en détention et 131 720 € d'amende douanière.



➤ Le 14/06 après-midi au péage de Beaulieu-sur-Layon, la brigade des douanes d'Angers a procédé au contrôle d'un véhiculé léger avec 2 personnes à bord. Le service découvre dans le coffre du véhicule et sur la banquette arrière 40 kg de tabac, composé de tabacs à rouler et de cartouches de cigarettes, pour une valeur de 16 092 euros. Le tabac saisi était destiné au marché clandestin du Maine-et-Loire.



➤ En partenariat avec le commissariat de police de Saumur, les agents de l'URSSAF et de la DGFIIP, les agents de la brigade des douanes d'Angers ont procédé aux contrôles des exposants du marché de Saumur le 13 mai 2023. 575 marchandises textiles contrefaisant des grandes marques (Lacoste, Hugo boss et Nike...) ont été découvertes sur deux stands, pour une valeur de 114 240 euros. Les marchandises ont été saisies puis détruites.



# 13. SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2023, le nombre de personnes tuées sur les routes du département est faiblement inférieur à celui de 2022.

Ce constat n'est pas satisfaisant : Le nombre de personnes tuées sur les routes en 2023 comme en 2022 dépasse celui de 2019, dernière année avant la crise sanitaire, et ne s'inscrit pas dans la dynamique de baisse escomptée.

## Bilan d'accidentalité\*



En 2023, 706\* accidents ont été enregistrés contre 696 en 2022, soit une hausse de 1,4 %.

Toutefois, le nombre d'accidents n'a pas atteint son niveau d'avant la crise sanitaire (749 en 2019).

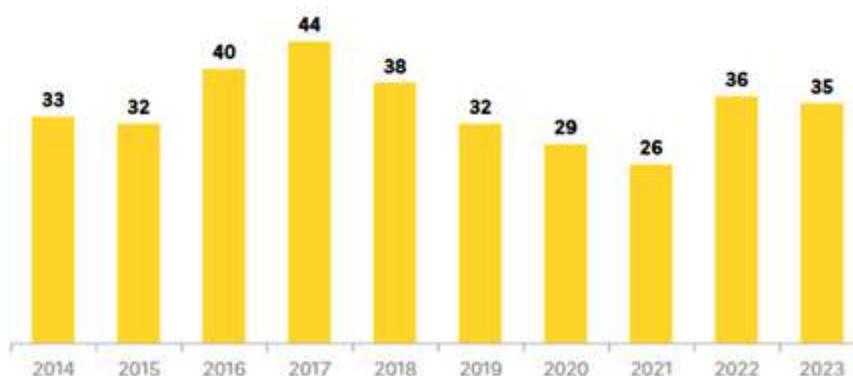
On dénombre 35\* tués en 2023, contre 36 en 2022 (32 en 2019), et 839\* blessés, contre 811 en 2022 (948 en 2019).

- Baisse du nombre de tués : - 1 tué\*
- Hausse de 3.5 % du nombre de blessés\*
- Hausse de 3.8 % du nombre de blessés hospitalisés plus de 24 heures\*
- Hausse de 3.3 % du nombre de blessés légers\*

*\*Données provisoires et non consolidées*

**La mortalité routière dans le département reprend des valeurs élevées après une baisse amorcée en 2018.**

Nombre de tués  
sur les routes de Maine-et-Loire



## Les usages vulnérables impliqués dans les accidents corporels\*

\*Données provisoires non consolidées



**94** accidents impliquant un piéton dont trois sont décédés



**8** accidents impliquant un utilisateur d'engin de déplacement personnel sans moteur type trottinette simple, skate...



**65** accidents impliquant un utilisateur d'engin de déplacement personnel avec moteur type trottinette électrique, dont un décédé



**79** accidents impliquant un cycliste classique, dont deux décédés



**5** accidents impliquant un utilisateur de vélo à assistance électrique



**103** accidents impliquant un cyclomotoriste, dont trois sont décédés



**90** accidents impliquant un motard, dont six sont décédés

Les nombres d'accidents de vélos, cyclomoteurs sont en baisse (respectivement -20,7% et -12,7%) par rapport à 2022.

Les nombres d'accidents de piétons, de trottinettes électriques et de motos sont en hausse (respectivement +3,3%, +4,8% et +11,1%).

## Contrôles de sécurité routière menés par les forces de l'ordre: volet répressif

En 2023, les activités de sécurité routière des forces de l'ordre sont en augmentation avec notamment un renforcement significatif de la lutte contre la consommation de stupéfiants au volant.

### Recueil des infractions et de l'activité 2022

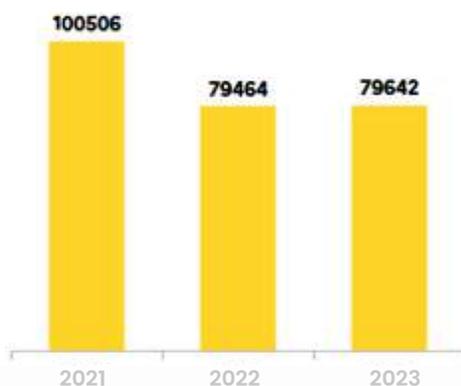
	ALCOOL		STUPÉFIANTS		VITESSE
	Nombre de dépistages	Taux de positivité	Nombre de dépistages	Taux de positivité	Nombre d'excès vitesse sanctionnés hors radars automatiques
2021	102 508	1,9%	5 850	21,2%	8 763
2022	104 453	1,9%	6 481	15,3%	8 654
2023	113 682	1,7%	8 762	13,1%	8 051
2022/2023	+9%		+35%		-7%

## Contrôle automatisé de la vitesse: volet répressif

Le département de Maine-et-Loire compte 26 radars vitesse fixes opérationnels :



Nombre d'infractions relevées par les radars fixes



Écart 2023/2022

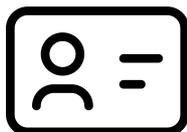
+  
0,22 %

### Déploiement des voitures-radar à conduite externalisée en Maine-et-Loire

Sous la direction du Préfet de Maine-et-Loire, les services de l'État ont constitué un catalogue de parcours à surveiller en fonction de l'accidentalité constatée et des trafics routiers. Mensuellement, un groupe de parcours adapté aux besoins de contrôle est sélectionné. Le dispositif est opérationnel depuis décembre 2020 en Maine-et-Loire.

En 2023, les voitures-radar à conduite externalisée ont relevé 31 546 infractions aux vitesses maximales autorisées. Ce dispositif participe activement à la lutte contre les excès de vitesse sur l'ensemble du réseau routier de Maine-et-Loire. Le bilan des infractions est en baisse de 2,4% en 2023 après avoir connu une hausse de 53,8 % l'année précédente. Le total des kilomètres parcourus par les voitures-radar s'élève à environ 333 600 km contre 301 670 km en 2022 en Maine-et-Loire.

## Sanctions administratives en 2023



- 2058 suspensions administratives du permis de conduire ont été édictées en conséquences d'infractions routières, soit une hausse de 2,8 %.
- 79 arrêtés préfectoraux d'alternative à la sanction imposant l'utilisation d'un éthylotest anti-démarrage, soit une baisse de 28%.
- 269 annulations administratives de permis de conduire, soit une baisse de 14 %.

## Stratégie départementale 2023-2027: volet préventif

Le document général d'orientation décline au niveau départemental la politique de sécurité routière pour les 5 années à venir, adaptée aux réalités du territoire, afin de faire reculer le nombre et la gravité des accidents.

Deux temps dans la définition de la nouvelle stratégie départementale :

➤ Un temps collaboratif entre 60 personnes d'horizons très divers réunies pour contribuer à l'élaboration du nouveau DGO.

Lors de cet exercice participatif, de riches échanges ont été menés autour des quatre principaux enjeux identifiés :

- Les conduites à risques (alcool, stupéfiants, vitesse, non respect des priorités, distracteurs)
- Les nouveaux modes de mobilité (vélos, Engins de Déplacement Personnel Motorisés)
- Les deux-roues motorisés
- Le risque routier professionnel

➤ La signature de ce document, aux côtés des représentants du Procureur de la République d'Angers, du Conseil départemental, de l'Association des Maire du département de Maine-et-Loire et des forces de sécurité intérieure.

Dans le cadre du précédent DGO, 442 actions de prévention ont été financées dans le Maine-et-Loire par le budget sécurité routière du Ministère de l'Intérieur à hauteur de 438 000€.



## Semaine de la sécurité routière - 16 au 22 octobre 2023

### ACTION MOBILITÉS RÉDUITES

Sensibilisation au partage de la voirie avec l'arrivée du tramway  
Action portée par l'association de quartier Patton Montesquieu



### ACTIONS A DESTINATION DES SENIORS ET DES COLLÉGIENS

Révision du code de la route pour les seniors  
Sensibilisation à l'usage de la trottinette, au risque de somnolence et au temps de réaction



### ACTIONS PRÉVENTION ALCOOL ET STUP

Sensibilisation des jeunes en bars, clubs ou boîtes de nuit au risque de l'alcool et de la consommation de stupéfiants

### VILLAGE SECURITE ROUTIÈRE

Action de sensibilisation à destination du grand public



### PRÉVENTION SUR LA VISIBILITE NOCTURNE

Sensibilisation au passage à l'heure d'hiver à destination des usagers en mode doux



### CONTRÔLES ROUTIERS ET PRÉVENTIONS

Opérations de contrôles routiers et contrôles anti-stupéfiants en zone gendarmerie et zone police

### SAC A MÉDICAMENTS

70 000 « sacs à médicaments » comportant des messages de prévention et de sensibilisation sur les risques de la conduite sous médicament distribués dans 140 pharmacies partenaires en Maine-et-Loire. En partenariat avec Groupama.



# 112 actions de prévention tout au long de l'année 2023

112 actions de sécurité routière ont été menées ou soutenues en 2023 par l'État en Maine-et-Loire contre 78 en 2022.



**Stop aux drames sur les routes :**  
Distribution d'éthylotests à destination des automobilistes en amont des fêtes de fin d'année



**Prévention en entreprises :**  
1050 employés de MICHELIN sensibilisés au partage de la route, aux dangers de l'alcool et de la somnolence au volant



**Trottinettes et vélos :**  
Opérations de prévention à destination des utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés et de vélos



**Vitesse et stupéfiants :**  
Contrôles routiers, contrôles vitesse et contrôle anti-stupéfiants en zone police et zone gendarmerie



**Car pédagogique :**  
Sensibilisation au port de la ceinture de sécurité en car scolaire et aux dispositifs d'évacuation, avec un car de la société AGORA



**Attention aux trains :**  
Action de sensibilisation aux dangers des passages à niveau, en lien avec le réseau SNCF



## La coordination de Maine-et-Loire lauréate du prix « IdéeSR » :

Le projet « Savoir Dire Non » de la coordination départementale de la sécurité routière de Maine-et-Loire a été récompensé dans le cadre du concours IdéeSR, le prix des initiatives locales de sécurité routière.

Une cérémonie présidée par Florence GUILLAUME, Déléguée interministérielle à la sécurité routière, pour mettre en lumière les actions ou pratiques du quotidien les plus innovantes pour réduire l'insécurité et le nombre de personnes tuées et blessées sur les routes de France.



Avec son projet « Savoir Dire Non », la coordination départementale de la sécurité routière cherche à réduire les comportements routiers à risques des adolescents et jeunes adultes relevant de la dimension sociale: influence de groupe menant à des accidents, rodéos urbains, défis acrobatiques en scooter sur les réseaux sociaux, etc.



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Bureau de la représentation de l'État et de la Communication  
Interministérielle**

**Tel : 02 41 81 81 36 - 80 25**

**[pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr)**



**@Prefet49**



**<https://www.maine-et-loire.gouv.fr>**